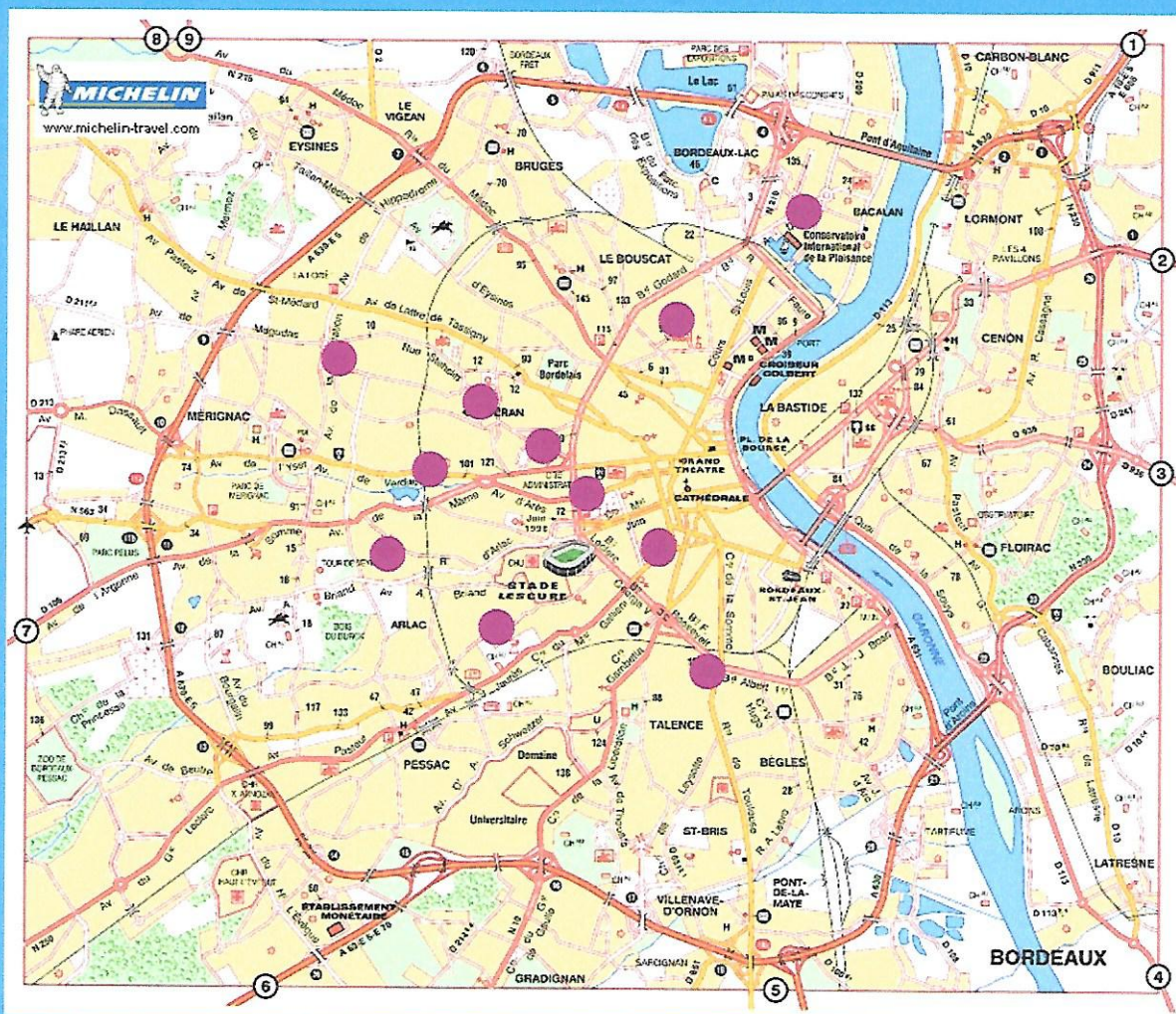




« LES VOIX DE BORDEAUX »

LE « LIVRE BLANC » DE LA DEMOCRATIE A BORDEAUX

Adresse aux candidats-es à l'élection municipale de 2026

- **ABDRSPR, Comité Quartier de Caudéran, Habiter Saint-Augustin, Caudéran mon Village, Commerçants de la Barrière de Pessac, Association des Chartrons, Redessinons Bacalan, Caudérés Association, La Voix de Bonnac, Association du Parc Bordelais, Horizon Caudéran, Comité quartier Caudéran Sud, Commerçants et résidents Barrière Judaïque, L'ARQSG du Quartier ST Genès etc...**

LES VOIX DE BORDEAUX
(Un collectif au service des Bordelais)

DEMANDE D'ENGAGEMENT DE NOS FUTUR(E)S ÉLU(E)S.

Un ensemble d'associations et de collectifs bordelais (riverains, commerçants, professions libérales, artisans, etc.) se sont regroupés au sein d'un collectif dénommé « Les Voix de Bordeaux ».

L'objectif est de faire connaître leurs souhaits aux candidats à la future mandature municipale afin que ces derniers se positionnent avant la tenue des élections.

La confrontation des expériences de ces dix dernières années et plus nous a conduit, avant même de nous pencher sur les actions que nous souhaiterions voir menées par l'équipe municipale, quartier par quartier, à faire un constat unanime : une démocratie participative en panne.

RELATIONS AVEC LES ÉLU(E)S - NOS CONSTATS :

1 – Communication avec les Bordelais :

Communication générale déficiente.

La politique de la ville portée par les élus est principalement accessible aux habitants sur les sites de Bordeaux Métropole et de la Mairie. Ce moyen d'information est largement insuffisant comme en témoigne la faible mobilisation enregistrée sur ces sites. (Exemple : le projet « Inventons les Boulevards du XXIème siècle » qui a mobilisé peu de participants au regard du nombre d'habitants concernés).

Il importe d'aller au plus près des habitants pour les informer et les consulter.

Communication insuffisante sur les projets dans les quartiers.

En plus de son site, la Mairie utilise également :

- les conseils de quartiers et différents évènements,
- la presse écrite, la radio, la télévision,
- les réseaux sociaux,

Mais cette information reste générale et la traduction des projets sur le terrain est rarement portée à la connaissance des riverains : même les habitants les plus concernés découvrent au dernier moment un chantier, une modification de sens de rue, l'implantation de plots sur le trottoir ou autre, et ce devant ou à quelques pas de leur porte.

De plus, les associations et autres groupes constitués sont souvent informés a posteriori, sans aucune consultation préalable.

Une démocratie participative à la peine : beaucoup de bruit pour rien ?

1 Concertations :

Les concertations restent souvent limitées aux grandes lignes des projets : la traduction sur le terrain est rarement abordée. Les habitants sont invités à se prononcer sur des points de détails sachant que les décisions sont déjà prises en amont. Qui plus est, elles sont souvent animées par des cabinets de conseil ignorant des spécificités du terrain.

2 - Les conseils de quartier et autres réunions :

Ils sont devenus un espace de simple information utilisant plusieurs stratégies :

- un « animateur ou une équipe neutre » ;
- une infantilisation des rapports, avec, pour les participants, un sentiment de déresponsabilisation, une gêne et même une forme d'irrespect ;
- un refus de l'approche d'ensemble du projet présenté, imposant aux participants de l'étudier de manière morcelée ce qui ne permet pas de mettre en cause le projet lui-même ;
- une division de la salle en plusieurs groupes, travaillant indépendamment sur des thèmes différents d'un même projet. Autant la division est enrichissante si chaque groupe travaille sur le même thème et confronte ensuite ses positions, autant le fait d'aborder des thèmes différents frustrant obligatoirement ceux qui auraient voulu s'exprimer sur un autre thème et n'aboutit qu'à une compilation par les « Animateurs » qu'ils soient ou non élus ;
- un regroupement des questions qui ne permet pas à celui qui a posé la première question de relancer la discussion sur elle alors que trois ou quatre autres ont été traitées depuis ;
- une absence de réponse à des questions embarrassantes.

3-Autres animations : Forum, le Parlement citoyen.

Si ces initiatives traduisent une volonté de sensibiliser les habitants à la vie de leur quartier et à la découverte des associations pouvant répondre à leurs besoins, (solidarité, sport, culture, vie et aménagement du quartier...), elles ne sont pas néanmoins des lieux de prise de décision.

LES ENGAGEMENTS DES CANDIDATS : NOS DEMANDES

Face aux constats ci-dessus évoqués, les associations et collectifs citoyens bordelais représentatifs chacun et chacune de leurs propres territoires et quartiers, souhaitent de profonds changements.

Une nouvelle gouvernance démocratique : de la démocratie participative à la démocratie implicative.

Nous invitons nos futur(e)s élu(e)s à nous présenter leurs programmes pour mettre en place une véritable démocratie impliquant pleinement les habitants dans le choix et la mise en place des aménagements dans leurs quartiers.

Une réflexion commune entre élus, techniciens, associations et bordelais volontaires doit être engagée sur la pertinence ou non de chaque projet.

La concrétisation du projet sur un territoire donné doit faire l'objet d'échanges continus sur les conditions de sa faisabilité, de ses limites et des écueils rencontrés.

La méthodologie adoptée devra faire l'objet d'un consensus.

ABDRSPR, Comité de quartier de Caudéran, Habiter Saint-Augustin, Caudéran mon village, Commerçants de la Barrière de Pessac, Association des Chartrons, Collectif Redessinons Bacalan, C.A.U.D.E.R.E.S, La Voix de Bonnac, association du Parc bordelais, Horizon Caudéran, Comité de Quartier Caudéran Sud, Association des Commerçants et Résidents Barrière Judaïque... Etc.

« LA VOIX DE L'ABDRSPR ! »

L'ABDRSPR (Association Bordelaise de Défense des Résidents pour un Stationnement Payant Raisonnable) est une Association regroupant des associations et collectifs bordelais, sur un seul « Objet statutaire : le stationnement. Elle fut créée lors de la tentative d'extension à l'extra boulevard, du « Tout payant » en mode bordelais de l'intra boulevard.

EXTENSION DU STATIONNEMENT PAYANT : BREF HISTORIQUE DES NÉGOCIATIONS AVEC LA MUNICIPALITÉ : AVANT ET APRES :

C'était un temps déraisonnable... le Maire de Bordeaux, M. Juppé souhaite s'attaquer au stationnement extra-boulevards, fin 2017 !

Une taxe de près de 165 euros (à l'époque) par an, des conditions draconiennes et fort onéreuses pour le second véhicule, identiques à celles de l'intra, aucun souci de recherche diversifiée, rien pour les stationnements temporaires comme accès commerçants, professions de santé, artisans, parents et amis, visiteurs occasionnels, un projet brut de décoffrage en quelque sorte....

Tout cela s'accompagnant de la faiblesse du maillage des lignes de transports et à l'absence totale de parkings de proximité !

Aussitôt, un collectif allant du lotissement « Les Camélias » aux rues jouxtant l'hôpital Charles Perrens et animé par un chercheur émérite, Mr Patrick Point et son frère Christian, se dessina et même se mit en place. Se transformant au fil des ajouts de mécontents en Association de Défense : ainsi fut créée l'ABDRSPR, début 2018.

Flyers, affiches annonçant une manifestation médiatisée, Place Amédée Larrieu, lors d'ateliers participatifs organisés par la Mairie, manifestation connut un grand succès.

Mais, lors des vœux 2018, à St Augustin, une magnifique manifestation de mécontentement « bouscula » dicit Sud-Ouest, le Maire ainsi que son adjoint, Mr J. Louis DAVID qui ne trouva comme meilleure défense que de jeter le Président de « Habiter St Augustin », J.L. Queille, à terre....

Cependant que, dès Avril 2018, des marquages au sol sont inopinément et sans aucun avis ni concertation imposés, tout autour de la Barrière de Pessac et au-delà !

Alors qu'en janvier 2019, Sud-Ouest, annonce « le stationnement repeint en bleu à TALENCE », la Mairie de Bordeaux dit encore Sud-Ouest le 10 Février de la même année « confirme le moratoire décidé en 2018 et lâche du lest avec quelques ajustements, dont un pass de 52 jours pour une 2ème voiture » en intra.

Mais bien sûr, point de concertation !!

De mars 2018 à janvier 2019 une délégation de l'ABDRSPR poursuit la concertation avec le groupe de travail mené par Jean Louis David, Maire - adjoint.

En janvier 2019, face aux manifestations des résidents, Alain Juppé annonce un moratoire sur les quartiers périphériques. Le dossier, trop sensible, est fermé jusqu'aux municipales de 2020.

Dès la mise en place du nouveau Conseil Municipal, l'ABDRSPR prend contact avec le cabinet de Pierre Hurmic et, après plusieurs relances, sa délégation est reçue le 3/11/2020 par Patrick Papadato, Conseiller municipal délégué au stationnement, qui nous annonce que : « *le stationnement payant est la façon la plus efficace de chasser la voiture hors de la ville et a le mérite de procurer à la commune des recettes additionnelles* ».

Après plusieurs demandes, une délégation de 5 personnes de l'ABDRSPR est enfin reçue le 21/01/2021 par Pierre Hurmic, Patrick Papadato et plusieurs membres du cabinet mais cette réunion a permis de constater :

- Que Pierre Hurmic était très sensible au fait que le stationnement payant, bien qu'incomplet, avait rapporté en 2019 plus de 16M€ aux caisses de la ville,
- Que les positions de l'ABDRSPR et de l'équipe municipales restaient très éloignées, ce que nous avons déploré par notre lettre du 25/01/2021, qui était accompagnée d'une analyse des

points de divergence, notamment l'absence de transports en commun de transversalité de communes à communes, dans les quartiers périphériques et de parcs de stationnement longue durée de proximité, ceux-ci étant concentrés sur l'intra-boulevard et inaccessibles.

Souhaitant sortir de cette situation bloquée l'ABDRSPR convoque le 9/06 son Assemblée Générale, qui élit un nouveau bureau et décide d'éditer 6000 flyers, afin de sensibiliser les habitants des quartiers mis en tension par les voitures ventouses ou pendulaires.

La réaction de la municipalité a été immédiate et une réunion de concertation est convoquée le 21/06 par Didier Jeanjean, Maire Adjoint.

Malheureusement, le désaccord s'aggrave :

Les 2 réunions suivantes, les 12/07 et 3/08/2021 nous ont permis de constater que Didier Jeanjean et les membres de son équipe :

- restaient sourds à nos demandes et refusaient toute évolution par rapport à ce qui semblait être le projet électoral de l'équipe en place,
- refusaient également de prendre en compte les jurisprudences du Conseil d'État et d'au moins 2 Cours Administratives d'Appel, constatant l'objectivité des situations différentes des quartiers périphériques et de celle des centres-villes.

La Municipalité met en place une « CONSULTATION » des résidents. Ce questionnaire est orienté **scandaleusement**, afin d'inciter les riverains à répondre **OUI** au **stationnement payant**, dont il ne présente que les avantages mais passe sous silence les inconvénients.

Tout portait à croire que nous étions en présence d'une concertation-alibi.

Ce n'est pas le modèle de « Démocratie participative » qu'a vanté l'équipe municipale !

Le Constat :

Nous fûmes mis en présence d'une manipulation qui prétendait passer pour des actes de démocratie participative :

- **Une « concertation alibi »**, en mode plébiscite, lors de laquelle tous les éléments qui n'allait pas dans les sens souhaités étaient soit niés, soit ignorés, y compris la jurisprudence du Conseil d'État, ainsi que celles récentes des Cours Administratives d'Appel (Nancy et Lyon) qui l'ont confirmée, en l'appliquant au stationnement.
- **Une enquête lancée auprès des habitants mais basée sur un questionnaire scandaleusement orienté**, qui ignorait tous ceux qui étaient inévitablement soumis aux effets pervers du stationnement payant mis en place.

CONCLUSION :

L'ABDRSPR propose des alternatives au « Tout payant » uniformisé :

- Deux zones supplémentaires, en complément des 2 existantes, l'une « Rouge » et l'autre « Verte », dans l'intra boulevard, soit : une « Bleue » ou équivalente, sans disque, par enregistrement sur Horodateurs, avec gratuité d'une heure 30 pour favoriser le commerce de proximité, Prise en charge de 2 véhicules par foyer, un gratuit, un payant par abonnement « raisonnable » (90 €/an) et une « Libre » pour les territoires extérieurs ;
- Négocier, quartier par quartier avec les résidents, les limites de ses zonages nouveaux ;
- Préempter des terrains, terrains militaires, aussi, pour créer des Parcs de stationnement de longue durée, de proximité, il n'en existe AUCUN dans l'extra boulevard ;
- Mise en place de « Conseils ou Comités de Résidents » par quartiers, afin de participer, co-élaborer, surveiller l'exécution des décisions municipales ;
- Participer à la convocation, l'ordre du jour, l'animation et la tenue des « Réunions de Quartiers », véritables chambres d'enregistrement des décisions et des discours municipaux.



Livre blanc de l'association C. Les Chartrons

Démocratie participative à Bordeaux : promesses affichées, réalités du quartier ignorées et simulacre de démocratie locale.

Avant-propos. Depuis 2022, les habitants du quartier des Chartrons interpellent la mairie de Bordeaux et Bordeaux Métropole sur les conséquences néfastes pour le quartier et ses habitants d'un projet de réaménagement de la Place du Marché des Chartrons qui s'est transformé en piétonnisation au fil des mois.

Malgré des discours officiels sur la « démocratie participative », la réalité vécue par les riverains démontre une absence totale d'écoute des habitants, de leurs besoins et la non prise en compte de l'histoire, de la vie locale et de la dynamique du quartier.

Ce livre blanc expose nos constats, nos démarches, les contradictions entre les "promesses" de la mairie et la réalité du terrain, et formule des propositions pour une véritable démocratie locale.

Chronologie de nos démarches ignorées (et méprisées) par la municipalité :

- **2022** : premières restrictions de circulation et annonce de la mise en place de "bornes d'accès contrôlé" dans plusieurs rues autour de la Place du Marché des Chartrons : la mise en place des bornes d'accès est accompagnée d'engagements officiels du maire-adjoint Bernard Blanc : *"stationnement facilité pour les riverains, accès riverains garantis, équilibre entre vie de quartier et commerces"*.
- **2024** : les habitants découvrent un matin de février 2024 le début de travaux de "requalification de la Place du Marché des Chartrons" par la présence d'ouvriers et d'engins de chantiers : aucune information, aucun boitage, personne n'a pris la peine d'avertir les habitants.
- En réaction, les habitants se regroupent et fondent le collectif C. les Chartrons.
- Une réunion pour les habitants est demandée expressément par des représentants du collectif au Maire de quartier B Blanc.
- Cette réunion publique d'information aura lieu le 14 mars 2024 et regroupera plus d'une centaine d'habitants et commerçants du quartier.
- Cette réunion présidée par le Maire adjoint B Blanc et D Jeanjean sera le premier exemple notoire du mépris affiché à l'égard des habitants et de leurs propositions et besoins.
- Par la suite, de nombreux courriers de l'association C les Chartrons (24 mai, 27 septembre, 11 novembre, décembre) et plusieurs rencontres avec D Jeanjean, B Blanc, et autres élus.

Réponse unique de la mairie (17 juin) : justification technique, revendication d'un processus de concertation, mais aucunes réponses concrètes.

2025 : divers courriers à la Mairie ; pétition déposée chez des commerçants du quartier signée par plus de 150 riverains ; **Recours gracieux rejeté en Mai 2025, référé au Tribunal Administratif.**

Constat : en trois ans, malgré des dizaines d'interpellations, une seule réponse formelle, purement administrative, et aucune action corrective : pire une condamnation de 2000 € que l'association C. les Chartrons doit payer à la Mairie de Bordeaux et à la Métropole.

Les dérives d'une démocratie participative de façade :

- **Concertations biaisées** : réunions d'information descendantes où le projet n'est pas abordé. Tel quel avant le début des travaux 2 ans après, questionnaires en ligne limités (moins de 300 réponses sur un échantillon douteux et avec un mode de diffusion confidentiel (Facebook).
- **Absence d'écoute réelle** : courriers et propositions des habitants systématiquement ignorés.

- **Justification technique** : les rares réponses se limitent à des chiffres budgétaires ou à des plans de phasage.
- **Imposition politique** : la mairie revendique son « droit à décider », tout en affichant une image de « participation citoyenne ».
- **Résultat** : une gouvernance déconnectée, où la participation des habitants n'est qu'un alibi.

Conséquences pour les habitants des rues autour de la Place des Chartrons :

- **Perte de la liberté de circuler et de stationner à proximité de son domicile** (suppression de plus de 300 places de stationnement en quelques mois dans le quartier et suppression de la totalité du stationnement dans les rues autour de la Place du Marché des Chartrons)
- **Fermetures des commerces et artisans du quartier** : perte de clients "extérieurs" qui ne peuvent plus stationner dans le quartier, fermeture des commerces de proximité (vêtements, antiquaires, artisans...) remplacés par des magasins éphémères et des bars...
- **Tranquillité détruite** : tapages nocturnes, alcoolisation de rue, hurlements, impossibilité de dormir fenêtres ouvertes.
- **Salubrité du quartier dégradée** : poubelles débordantes, rats, saletés dues à l'ivresse nocturne sur les devantes des immeubles...
- **Sécurité menacée** : suppression des trottoirs et des voies de circulation, obstruction des voies de circulation pour les habitants en soirée et la nuit par les attroupements massifs de clients alcoolisés des bars.
- **Accès secours compromis autour de la Place du Marché des Chartrons** : voies devenues "piétonnes" bloquées le matin par des camions de livraison et en soirée par terrasses, attroupements de personnes alcoolisées, scooters et vélos garés en plein milieu des voies, devant les garages...etc.

Nos revendications pour une véritable démocratie locale :

1. **Suspendre immédiatement** la piétonisation de la Place du Marché des Chartrons
2. **Organiser une concertation sincère et transparente** avec habitants et commerçants à même de faire des propositions concrètes et sensées dans l'intérêt de chacun et du quartier.
3. **Alléger le dispositif de "bornes d'accès régulés" véritable zone de contrôle autocratique et liberticide**
4. **Mettre en place en urgence d'un cheminement de circulation clair et visible**
5. **Garantir des places de stationnement réservées aux habitants** autour de la Place du Marché des Chartrons
6. **Garantir un accès permanent aux secours jour et nuit.**
7. **Signaler par un marquage au sol les voies de circulation autorisées afin de protéger les piétons et identifier les sorties des garages.**
8. **Encadrer strictement** la répartition des terrasses et réguler les attroupements nocturnes.
9. **Lutter contre l'alcoolisation massive sur la Place.**
10. **Améliorer la gestion des déchets** et garantir des collectes régulières afin de rendre à nouveau le quartier salubre.
11. **Réaliser une étude d'impact indépendante** sur le cadre de vie et les commerces et **mettre en place des études acoustiques** (nuisances et tapage nocturne).

Conclusion

Le projet de réaménagement de la place du Marché des Chartrons est l'illustration d'une démocratie participative de façade : engagements non tenus, absence d'écoute, imposition politique.

L'association *C. Les Chartrons* exige une gouvernance qui respecte enfin la parole citoyenne et le cadre de vie des Bordelais au lieu de cette imposition autoritaire qui nous est adressée.



« LA VOIX DE BACALAN »

Contexte :

Plus de 6 ans que nos rues sont défoncées ! Déjà, sous l'ancienne municipalité !

Il a fallu attendre une « réunion de Concertation » le 7 juillet 2024 pour se voir présenter un projet « déjà acté » pour une mise en travaux début octobre 2024.

Le plan présenté ne conserve que 11 places de stationnement. 22 à 25 véhicules stationnés quotidiennement. Une suppression massive de places.

Le Collectif « Redessinons Bacalan » a donc vu le jour l'été 2024 pour demander une réelle concertation, la suspension des travaux, afin de présenter un projet alternatif en adéquation avec la réalité du terrain et les besoins des habitants, tout en respectant la politique de la Ville en matière de végétalisation.

Les faits :

- 7 juillet 2024 : présentation du projet de la Ville et Métropole : 1 plan offrant uniquement 11 places de stationnement
- Quelques jours après : Nouveau plan 13 places (certainement en réserve)
- Octobre 2024 : Présentation publique de notre projet sur le modèle de la rue Audubert, devant être dupliqué à l'ensemble de l'îlot. Projet plébiscité par la Ville et la Métropole, car plus ambitieux que le leur en matière environnementale. Offrant 22 places, multipliant par 5 la végétalisation. Nous n'avons eu que 2 mois pour le préparer.
- 7 juillet 2025 : malgré nos relances, promesses de co-construction non tenues, présentation par la Mairie d'un plan de 15 places, et ce malgré 1 plan de 18 places « respectant les normes » que nous avait présenté la Métropole 3 jours avant la présentation publique. Plan réalisé suivant notre modèle de la rue Audubert et qui a démontré que notre proposition était donc parfaitement réalisable. Remerciements aux services de la Métropole pour ce travail.
- 15 jours après : Publication par tractage du plan de 15 places choisi et imposé par la Ville. Et ce, sans attendre, comme convenu le vote des habitants. Plan qui n'avait absolument rien à voir avec notre projet, beaucoup moins ambitieux sur les questions écologiques. Prévision des travaux, début septembre.

Alors oui, la Mairie a fait quelques gestes : parti de 11, pour arriver à 18, mais n'en garder que 15 ?

- **Confirmation que l'objectif principal** : suppression massive de places de stationnement, et sans autre alternative que « **PASSAGE AU STATIONNEMENT PAYANT** » confirmé par voie de presse. Notre demande : passage en « **zone bleue**. **REFUSE** de manière catégorique.
- Nos demandes intensives : **mise en sommeil des travaux, et communication du plan de 18 places** conforme aux demandes des habitants. **REFUSE !**
- Nous constatons également un **REFUS DE RESPECTER LES VOIX EXPRIMEES**, + de 200 en moins d'une semaine, habitants, commerces, prof. libérales, artisans, dans le cadre de l'interpellation citoyenne.

Constat : Quelle que soit la municipalité :

Priorité « faire rentrer l'argent dans les caisses ». Méthodes : pseudo concertations sur des projets déjà actés. Energie exponentielle pour récolter des voix lors des élections, oubliées dès la prise de commandes.

D'autres éléments qui cristallisent la déception et la colère. Les municipalités s'abritent sous le couvert de rapports commandés par leurs soins et financés par les contribuables, ici c'est celui de l'A 'Urba, dont ils ne tiennent pas compte, hormis pour la communication.

Notre projet a été élaboré à partir de ce rapport : planter « mieux » (des arbres créateurs d'ombre), mieux gérer les eaux de pluie (pavés perméables, des noues...), désimperméabiliser les rues, installation d'ombrières pergolas.

La stratégie consistant à dresser 2 collectifs d'habitants l'un contre l'autre afin de pouvoir se poser en arbitre et de prendre la décision de manière unilatérale. La ficelle est un peu grosse !

Un Collectif, financé pour des actions de végétalisation en ville, que nous valorisons et que nous avons sollicité dès le début pour apporter « leur expertise » dans l'élaboration du projet. Ils n'ont pas voulu donner suite. **Incompréhensible et étrange !**

Nous offrons 5 fois plus de surface végétale que celui validé par la Ville.

Nous proposons l'utilisation de dalles à partir de matériaux naturels recyclés tels que des coquilles afin de rendre les sols plus perméables et lutter contre les ilots de chaleur.

Ils se trouvent certainement entre le marteau et l'enclume. Car très largement financés, budget participatif pour la végétalisation, et pour la transformation de coquilles d'huîtres en matériaux de construction au travers d'une de leurs associations.

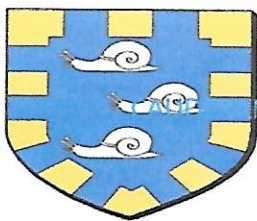
Quelle tristesse pour Bacalan, qui a toujours été une terre d'accueil, de mixité, de solidarité, de voir que l'intérêt des uns, n'est pas forcément en adéquation avec la priorité des autres ! Et, que les intérêts personnels prennent le pas sur les « valeurs écologiques et de solidarité » !

Quid de la contradiction de la Mairie, la Métropole qui financent à grands frais des structures pour la fabrication de matériaux de construction novateurs, qu'ils ne souhaitent pas utiliser dans les chantiers publics locaux. Occasion perdue d'un bon retour sur investissement et la possibilité de promouvoir les initiatives locales sur le recyclage des matériaux naturels de notre région, telles que les huîtres d'Arcachon dont nous sommes si fiers.

Malgré toutes ces incohérences et contradictions les travaux de la rue Champlain ont été affichés le 17/09 pour démarrer le 22/09 sans respecter le délai d'affichage légal. La réunion de médiation du 6/10 obtenue grâce aux signatures n'a eu pour but que de donner un alibi sur le respect de la procédure, car la mise en sommeil des travaux a été écartée d'office malgré le non-respect de la législation, et le fait que les tranchées ont fait apparaître que les réseaux enterrés n'empêchaient en aucune manière la réalisation de notre projet. Confirmation de l'obstination à nous opposer volontairement à un collectif acquis, on comprend pourquoi, à la cause de suppression de places et passage au payant.

En conséquence, nous maintenons notre mobilisation afin que nos demandes soient respectées : Pour des rues fraîches et végétalisées et un stationnement résidentiel ;

- Mise en sommeil des travaux rue Champlain, (Affichage hors délai légal)
- Publication du plan de 18 places,
- Publication des plans et chiffrage exact des places supprimées sur l'ensemble de l'îlot,
- Une « réelle concertation » comme promis, pour travailler ensemble sur les autres rues de l'îlot conformément à notre projet



CAUDERAN MON VILLAGE ASSOCIAT LOI 1901

LA VOIX DE CAUDERAN MON VILLAGE

Rapport d'Expertise sur le Stationnement Résidentiel à Caudéran :

Bruno Latour : « *En l'absence d'un sentiment partagé, prouvable, démontrable des intérêts de leurs conflits et de leurs entremêlements, il ne reste plus aux participants que l'on n'ose plus exactement des citoyens qu'à basculer dans les passions tristes entre toutes plaintes et récriminations* »

CAUDERAN MON VILLAGE ne se résigne nullement à ce constat lucide et tente de s'intégrer dans une démarche de participation citoyenne, ardemment souhaitée.

ZOOM SUR LA MOBILITE

Sources : AAURBA, INSEE, Ministre de la Transition Ecologique :

La distance des trajets Domicile-Travail a bondi de 50 % et s'effectue en voiture.

Au cas d'espèce, la Gironde fait partie des départements fortement impactés par ce rebond consécutif au gisement d'emplois concentrés en milieu urbain assorti d'un désir d'habitat périphérique. Les salariés résidant extra-rocade.

La déficience structurelle des transports en commun, ferroviaire, en synergie TER/RER/TRAM constitue une réalité incontournable.

CAUDERAN : UNE ETUDE D'IMPACT CIBLE :

L'annexion de Caudéran a fêté ses 60 ans, consécutivement à une péripétie politico- politicienne, contre le gré des caudérannais ; notre commune, à part entière, de 52 000 habitants, constitue, au surplus, un secteur tertiaire majeur d'attractivité jamais démentie, concentrée sur un périmètre géographique restreint, de la Barrière d'Arès à la Barrière St Médard : entre-autres : les établissements scolaires privés et publics, la Cité Administrative, les Cabinets Libéraux...

Au plan architectural, le quartier est équipé d'un alignement d'échoppes dénuées de garage.

LE CONSTAT ACTUEL

Notre quartier, dans un rayon de 1,5 Km depuis les boulevards, se trouve ainsi confronté à plusieurs problèmes d'interconnexion complexe amplifiant les soucis récurrents et subis par les riverains.

- Les voitures pendulaires des salariés habitant extra pour rejoindre leur lieu d'activité professionnelle ;
- Les voitures « plumeaux », du centre-ville poussées vers les zones restées gratuites ;
- Les voitures ventouses : le stationnement long de plus de 7 jours.

LES SOLUTIONS PROPOSEES PAR PIERRE HURMIC EN 2018 :

Reprenant à son compte : « *Le Grenelle des Mobilités de la Métropole Bordelaise* » l'édile précise que « *Le traitement résidentiel doit être appréhendé de manière multicritères* » ... » *La gestion du stationnement résidentiel ne peut être identique dans les quartiers intra-extra rocade* ».

NOUS DEMANDONS DES MODELES EFFICIENTS ET RESILIENTS DE STATIONNEMENT POUR LES RESIDENTS :

Caudéran mo Village s'inscrit dans ce dispositif mis en œuvre par feux communes extra-rocade : Talence et Bègles, dont l'expertise a été sollicitée.

- Emmanuel SALLABERRY et Pierre OUALET
- Dans ce périmètre déterminé de 1 Km 5 depuis les boulevards, des macarons pourraient être distribués aux résidents ;
- 200 000 Euros de dépense d'investissement unique pour la matérialisation au sol et équipements divers ;
- Enregistrement sur plate-forme existante avec les justificatifs de domicile ;
- La surveillance aléatoire par les policiers municipaux ou les voitures balais.

Sondage positif de 950 participants sur change.org

Merci de votre attention,
Françoise **RASOLONJATOVO**
Présidente de l'Association.

COMITÉ DE QUARTIER DE CAUDÉRAN

Comité d'Animation et de Défense des Intérêts des Habitants de Caudéran
Association Loi de 1901 - Préfecture de la Gironde, n° W3320060984 le 29 février 1988 - JO du 6 avril 1988

La VOIX du COMITÉ DE QUARTIER de CAUDÉRAN

Le Comité de Quartier de Caudéran (CQC) , Association Loi de 1901 créée en 1988, se charge de la défense des intérêts des habitants de ce quartier , principalement dans les domaines des déplacements, de la voirie, des trottoirs, de l'urbanisme, du stationnement , de la propreté .

Historiquement ce quartier excentré d'environ 45000 habitants de la taille d'une ville moyenne a vécu un investissement très insuffisant au sujet de la réfections des chaussées et trottoirs , des lignes de bus , ainsi qu'une densification urbaine importante qui fait atteinte progressivement à la qualité du cadre de vie.

Quelles que soient les équipes municipales ou métropolitaines en place, il a toujours été difficile de faire admettre cette évidence, ou alors les promesses lors des campagnes municipales ont été très timidement suivies d'effet . Le fait de ne pas être représenté directement au bureau de la Métropole malgré sa taille nuit fortement à la prise en compte des problématiques du quartier.

Au sujet des déplacements :

Le CQC a depuis le début fortement soutenu le projet de BHNS St Aubin Gare St Jean mis en service sous l'appellation ligne express G . Cette mise en service améliore la desserte radiale du quartier .

Les demandes exprimées par le CQC afin d'établir une halte SNCF à l'intersection avec la ligne G (à l'instar de ce qui a été fait au Bouscat pour la ligne D) n'ont pas été suivies . C'était pourtant nécessaire pour la transversalité, notamment vers les Universités, qui fait tant défaut.

Nous pensons que le passage de la ligne 73 à la gare de Caudéran améliore de façon très marginale la transversalité des déplacements . Les rapports annuels du délégataire ne communiquent plus dans leurs annexes les données de fréquentation par ligne qui sont essentielles pour comprendre les évolutions et la validité des décisions prises . Absence flagrante de transparence.

La demande d'une navette entre La Mairie du Bouscat (via Mairie de Caudéran) et le pole multimodal de Mérignac Arlac, permettant de relier lignes D, G, 16, 1, 2 et A n'a pas non plus été retenue .Il faut reconsidérer cette proposition .

La nouvelle ligne G est excentrée par rapport et ne peut être utilisée par une grande partie des habitants . La ligne 16 était aboutée à la gare jusqu'en 2015 . Il a été décidé à cette date, sans aucune concertation, de supprimer cette desserte au profit de la ligne 1 afin d'établir une liaison directe gare aéroport . Le responsable transports de la Métropole avait promis un retour de la 16 à la gare St Jean après desserte de l'aéroport par le tram. Rien n'a été décidé dans ce sens . Nous revendiquons une nouvelle fois un accès direct de la ligne 16 à la gare .

Quant à la ligne 1, elle ne vas plus à la gare non plus .

A- t-on vérifié que la ligne G qui n'est que partiellement en site propre peut absorber à Mériadeck dans des conditions acceptables les voyageurs des lignes 16 et 1 en transit vers la gare ?

Concernant la ligne 11 de vélo express entre Bordeaux et Mérignac (ReVe) , il nous apparaît une absence de répartition équitable de la voirie dans sa transversalité entre vélo, piétons, bus, voitures, riverains et leur stationnement (54 places de

stationnement supprimées sur 88 Avenue d'Arès) et une absence flagrante de concertation avec les riverains particuliers et professionnels concernés.

Au sujet de l'urbanisme :

Il est notoire que Caudéran est une cible pour la densification qui s'opère toujours au profit de l'habitat résidentiel . Dernier exemple, le garage situé face à l'église transformé en immeuble d'habitation.

Caudéran baptisé Ville jardin ne veut pas devenir une ville dortoir avec suppression continue de commerces et services au profit de la bétonisation.

Respectons le principe de zéro artificialisation des sols .

Dans ce contexte , un seul projet d'immeuble en hauteur paraissant injustifié a pu être amendé après soutien du CQC.

Au sujet de la voirie :

L'état des trottoirs est un sujet récurrent des Conseils de Quartier .

Le CQC a réalisé en 2020 un recensement complet des trottoirs devant faire l'objet d'une rénovation dans l'optique du programme de campagne de Pierre Hurmic , c'est à dire prioriser les cheminements piétons vers le centre et tous les pôles d'intérêt tels que les écoles , les arrêts de bus .

Malheureusement cet axe d'action n'a été que très partiellement suivi d'effet .

Il n'y a pas eu d'inflexion positive par rapport aux années précédentes .

Il faut un vrai plan de rattrapage sur l'état des trottoirs ; les parcours des personnes âgées,handicapés, poussettes sont trop souvent malaisés, voire dangereux.

Au sujet du Stationnement :

Le CQC a agi de concert avec l'ABDRSPR depuis 2018 sur ce dossier . Nous reprenons les termes du livre blanc de l'ABDRSPR sans les re écrire ici.

A retenir essentiellement que la spécificité d'un quartier excentré n'est pas acceptée alors que la transversalité des déplacements fait défaut et qu'il n'y a pas de parkings souterrains. De plus, le nombre moyen de véhicules par foyer y est plus élevé , par nécessité et non par fantaisie.

Pour notre quartier , un stationnement réglementé doit être mis en place sur une zone dès lors qu'une tension sur l'occupation de la voirie y devient gênante .

La mise en place de zones bleues a été demandée et toujours refusée .

Toutefois, le CQC ne s'oppose pas à la mise en place d'un régime payant dès lors qu' il préserve l'activité économique. (commerces, professionnels , salariés, institutions ...) et prend en compte les besoins des riverains à tarif raisonnable à l'instar de ce qui a été mis en place à Talence et qui devrait faire l'objet d'une zone spécifique , bleue , qui ferait différence de traitement par rapport aux zones rouge et verte existante .

Il faut aussi arrêter de supprimer de façon déraisonnable des places de stationnement à chaque projet d'aménagement et prescrire un nombre suffisant de places de parking dans les projets immobiliers .

En conclusion , notre message aux candidat(e)s à l'élection municipale à venir , c'est : **place à une véritable concertation avec les habitants et leurs associations représentatives.**

LES VOIX DE SAINT AUGUSTIN

Le quartier Saint Augustin de Bordeaux est sans doute l'un des plus petits de Bordeaux mais a la particularité de disposer sur sa bordure d'activités remarquables : le groupe hospitalier Pellegrin (l'un des plus grands de France), le dépôt des bus et les ateliers de maintenance de TBM, le stade Lescure-Chaban Delmas (rugby) ; il faudrait y ajouter la clinique Saint Augustin (de renommée internationale en Chirurgie Cardiaque, cardiologie et urologie), la plaine des sports Lescure fréquentée journalièrement par des centaines de sportifs tant en extérieur qu'en salles, les JSA (« jeunes de Saint Augustin ») qui portent haut les couleurs de Bordeaux en basket et volley, mais aussi écoles, collèges et lycées, publics et privés, sans oublier son église.

Ainsi sur un territoire limité se retrouvent des activités d'une grande importance qui génèrent d'importants mouvements de circulation tant piétonnière que de véhicules (dont bus, ambulances, pompiers, ...).

CONSTAT

Les Augustinoises et Augustinois et les associations qui les accompagnent constatent la complexité d'un débat avec les élus.

La situation était difficile par le passé. L'espoir né avec l'arrivée d'une nouvelle équipe municipale s'est vite dissipé.

Le terme « démocratie » s'est rapidement trouvé galvaudé, comme si le seul fait de créer une équipe chargée de la « démocratie permanente », un observatoire de la démocratie permanente ou encore une tournée de la démocratie permanente était une garantie de démocratie.

Comme dit l'expression « c'est dans les détails que se cache le diable », ici c'est dans le fonctionnement de ces instances que disparaît l'idée même de démocratie :

- pas ou faible questionnement des citoyens sur les projets, alors même que la Mairie dispose de multiples moyens pour questionner les habitants, par son site, par les réseaux sociaux mais surtout par contact direct puisqu'elle dispose d'un très grand nombre de mails des Bordelais (on peut le voir lors des invitations aux conseils de quartier, par exemple)

- toujours sur les projets, la Mairie confond débat, discussion ou même confrontation avec simple information par les élus.

Le bordelais est invité à poser des questions sur ... les détails d'un projet déjà « ficelé »

- saucissonnage dans l'analyse des projets étudiés (division en groupes travaillant sur des aspects différents d'un même sans confrontation des idées entre groupes, une seule compilation étant assurée par la Mairie.

- sujet des réunions proposé aux habitants mais finalement choisi par la Mairie : un exemple criant est une intervention lourde en Conseil de Quartier sur le bien manger et nos excès de nourriture carnée ...

- regroupements des questions des citoyens par les élus, ce qui bloque totalement le débat, sauf à intervenir avec force pour revenir sur tel ou tel sujet, ce qui est conçu par les élus comme une intervention violente, inutile ou absurde.

- la transparence devrait être totale, que les citoyens puissent savoir dès la genèse qui a eu l'idée. Est-ce que c'est un élu qui en a eu l'idée ? Ou est-ce que cela correspond à une demande de certains habitants et pour quel bénéfice ?

- les projets ont un coût : En ces temps de difficultés financières de toutes parts, où les Mairies empruntent pour réaliser les projets et augmentent les impôts locaux, il est important que chaque euro dépensé corresponde à un vrai besoin de la population et ne soit pas une affaire d'égo des élus !

DEMANDE DE POSITIONNEMENT DES IMPETRANTS

- **fondamentalement le retour à une vraie démocratie locale** : questionnement réel des habitants sur chaque projet, prise en compte des projets des habitants, etc. et surtout transparence, transparence, transparence !

- **le respect des engagements des élus validés par les habitants**, que ce soit ceux de l'équipe passée à Bordeaux aux époques Juppé, Florian et même Hurmic ou au niveau de la Métropole que ce soit avec Juppé, Rousset, Feltesse, Bobet, Anziani ou aujourd'hui Christine Bost.

parmi ces engagements passés notons

- la création du parc relais promis, prévu et non réalisé

- la réouverture de la crèche rue sainte Monique

- la sécurisation de la place Saint Augustin dans la forme votée par les Augustinoises et Augustinois.

- **l'arrêt des dérogations des nouvelles constructions réduisant nombre de places de parking** (3 au lieu de 18 sur un seul PC !) et conduisant à accroître le nombre de voitures sans parking.

- **Pour ne plus affecter l'activité commerciale, nous demandons l'arrêt de la fermeture des rues, qu'il soit par borne ou définitif** : la multiplication des fermetures de rues, de suppression de places de stationnement et autres réglementations nuit au commerce car elle rejette une partie de la clientèle ; la théorie avancée que rues et quartiers dits apaisés favoriseraient le commerce est naturellement contredite par l'évaporation d'une partie de la clientèle. Cela pourrait être vrai sur un espace à grande densité de population : rien à voir avec Bordeaux en général ni avec Saint Augustin en particulier.

- **mettre en place une politique de propreté des rues** ; un laisser aller est constaté ces dernières années à Saint Augustin mais aussi plus généralement à Bordeaux, pour le ramassage des déchets urbains mais aussi pour l'entretien des places publiques (exemple : les feuilles mortes à l'automne !)

- **créer des places de stationnement à Saint Augustin** : pour ne plus interdire l'accès des voitures, le postulant à la Mairie doit s'engager à remplacer toute place supprimée par une nouvelle et à chaque fois que cela est possible en créer une.

- **ouvrir un débat réel sur la place Mondésir et plus largement sur le projet ReVe** avec les habitants concernés. Le projet Mondésir est un exemple de projet mal étudié : rue devenue inaccessible, rétrécissement des voies de circulation, suppression d'une aire de covoiturage, etc.

LES VOIX DE L'ASSOCIATION DES COMMERCANTS ET RIVERAINS BARRIERE JUDAÏQUE-ARES-REPUBLIQUE.

Présidente : Danièle Derogis

Les voix s'élèvent ! suite aux 2 aménagements prévus ci-dessous qui vont impacter fortement le cadre de vie des habitants et des acteurs du quartier (santé, commerces ...)

MANQUE DE CONCERTATION / PROJET REVE 11 – SEGMENT ARES

MANQUE D'ANALYSE D'IMPACTS / PROJET REVE 11 – AMENAGEMENT MONDESIR

Travaillant dès le début avec la Voix de Bonnac, cette association Ares/République/Judaïque (près de 300 membres et ou sympathisants), a plutôt relevé les points bloquants de ce projet, avec 30 photos à l'appui (non exhaustif).

Les habitants de ce secteur sont à la fois contribuables, usagers (vélo, piéton et voiture), ainsi que riverains et acteurs (utilisant les places de stationnement).

- En tant que contribuable, le projet sera beaucoup trop coûteux au regard des bénéfices apportés aux usagers.
- En tant qu'usagers, notre secteur (jusqu'à Mondésir) est celui qui compte le plus d'utilisateurs vélo pour aller en ville : nous sommes très bien desservis et très contents des axes proposés (reste à améliorer la chaussée).

Pour la remontée depuis les Boulevards (fin Bonnac) jusqu'à Mondésir : c'est un faux problème (ceux qui pratiquent la remontée sont dangereux pour tous les autres usagers, il faut de la pédagogie et de la répression). 1.8km (avenue République) Vs 1.5km (avenue d'Arès) : nous sommes nombreux à effectuer ces trajets quotidiennement ou le week-end avec les enfants sans constater de danger.

Contrairement à l'avenue de la République qui est un modèle (arborée, rue rectiligne, vélo à faible vitesse sur le trottoir ou en mode "vélotaffeur" dans le couloir de bus), l'étroitesse de la rue secteur Ovelia (7m Vs 17m) ne permet pas de mettre en place un tel projet.

Globalement les riverains et acteurs souhaitent que le stationnement ne soit pas touché, les riverains des rues adjacents également pour éviter des ruissellements compte tenu notamment de la fréquentation de la clinique Saint-Augustin. 1^{ère} clinique sur des activités Cardiologie/Urologie et ORL, des pathologies touchant souvent les seniors...

- En tant que riverains et acteurs, le nombre de places manque actuellement : que va devenir la situation avec des suppressions de places supplémentaires ??

Exemple : 19 places de stationnement de la "patte d'oie" au feu du "Tranquille".

Plus de rotation (de trafic) pour trouver une place : engorgement des rues transverses.

-Globalement les riverains estiment que de la place Mondésir ou de la barrière Judaïque, les 2 voies cyclables montantes et descendantes de l'avenue de la République sont suffisantes (signalétique pour promouvoir ce passage).

-Globalement les riverains souhaitent que l'Avenue d'Arès soit refaite en tant que voirie et trottoirs, tout en végétalisant mais en ne perdant pas de places de stationnement. Cela serait judicieux d'enterrer le réseau électrique sur cette axe contraint. Pour améliorer la sécurité, encourager les mobilités douces et apaiser le quartier, il faudrait :

Contrôler la vitesse des voitures, des bus ("retour dépôt" trop rapides) et autres, revoir les mobiliers urbains, arceaux vélos...

SECTEUR PLACE MONDESIR AMENAGEMENT (COTE MERIGNAC).

Près de 50 places de stationnement perdues ! Donc des reports dans les rues côté Arès qui seront déjà très encombrées. Aucune analyse d'impacts !

SECTEUR OVELIA (photos à l'appui).

Activité et trafic ++ par rapport aux 82 résidents (livraison, SAMU, accompagnants.)

Livraison AMOS, fermeture Av. Arès et/ou délestage vers Rue Adour... qui occasionne des bouchons + Eboueurs, ambulances, infirmières, camions déménagement...

Vous constaterez le nombre de véhicules qui se garent sur un emplacement non autorisé : sortie de garage privée et sortie d'une impasse décevant l'accès à 3 maisons ou, à cheval sur le trottoir et la piste cyclable. Si le projet de vélo express devait aboutir, cela entraînerait une perturbation encore plus importante du trafic, les véhicules n'ayant plus l'opportunité de se positionner devant nos garages, devant l'impasse ou sur les trottoirs...

Poubelles sorties : il ne reste plus de place (Cf. photo devant Ovelia)

Pas de contrôle de la vitesse des vélos sur le trottoir : personnes avec déambulateurs ou poussettes (devant Ovelia ou la Clinique). Si un obstacle arrive, ils vont déboîter sur la chaussée !

SECTEUR CLINIQUE SAINT-AUGUSTIN (photos à l'appui).

Activité et trafic ++ par rapport à la grosse fréquentation (livraison, SAMU, accompagnants.) : pour rappel c'est 2000 véhicules/jour, 150 ambulances/jour, 80 dialysés ... Patients lourds, 300 salariés.

Les transports médicaux, les livraisons qui peuvent ralentir le trafic BUS et/ou voiture

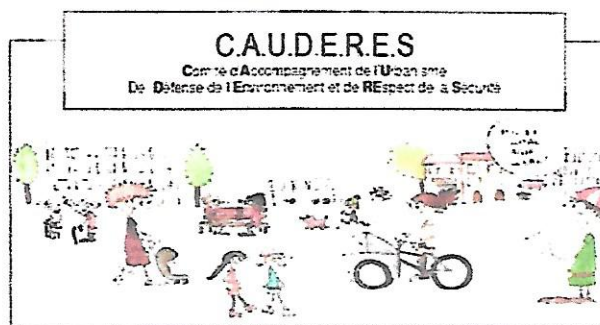
Création de file, les patients seront déposés n'importe où et comment et souvent très loin de la clinique.

La présence d'un lieu de restauration (Le Tranquille), indispensable pour le quartier peut être remise en cause par le propriétaire, problématique des livraisons, des stationnement minutes...

SECTEUR BARRIERE ARES (photos à l'appui).

Les commerçants de la barrière d'ARES souhaitent un STATUT QUO concernant les places de stationnement actuelles. Sachant que depuis la clinique jusqu'à la rue de CARDOZE, stationnement sur un seul côté, de la rue de Cardoze à la rue de la LIBERTE pas de stationnement, et ensuite jusqu'à la barrière stationnement des deux côtés, mais très peu de places. Des activités médicales, kinés, comptables, immobiliers ... Comme nous en avons discuté, ne serait-il pas souhaitable de conserver la circulation actuelle, en marquant d'une manière plus lisible, la piste cyclable dans le sens MERIGNAC/BORDEAUX. Pour le retour les vélos peuvent facilement emprunter l'avenue de la république. Il est également possible en venant de MERIGNAC de passer par la rue BERNARD ADOUR.

LA VOIX DE CAUDERES !



L'association CAUDERES, active sur le secteur BARRIERE DE TOULOUSE-SUZON-CAUDERES depuis 30 ans, a pour objectif de défendre le cadre de vie, tant en matière d'aménagement urbain que de mobilités douces, des riverains. Elle participe aux organes de concertation, agit contre tout projet urbain non conforme à la réglementation, propose des améliorations notamment sur la sécurité en matière de circulation des vélos et piétons, des espaces verts. Elle a également pour but de favoriser le lien social avec la création d'un blog, la réalisation d'une gazette distribuée dans tout le quartier ainsi que des animations tels que trocs de plantes, repas de quartier...etc.

A ce jour il n'y a pas eu de suite favorable aux demandes présentées ci-dessous. Contrairement à de nombreux quartiers, aucune amélioration notoire n'a bénéficié à notre secteur excentré, depuis des années. Nous demandons qu'un vrai projet urbain soit présenté aux habitants de la Barrière de Toulouse

Route de Toulouse : pour « un Cours » apaisé

- Apaisement pour notamment diminuer la pollution sonore et atmosphérique.
- Végétalisation, pour lutter contre le réchauffement et éviter la création d'îlots de chaleur.
- Meilleur partage de la voirie, laissant une part significative aux mobilités douces (bus, vélos), seul moyen d'obtenir un report modal significatif.
- Trottoirs permettant aux piétons de circuler en sécurité, et accéder aux commerces
- Maintien de places "livraison / arrêt minute" pour dynamiser les commerces sur la route de Toulouse.

A noter, certaines de ces dispositions sont inscrites dans la délibération de la concertation sur l'aménagement de la route de Toulouse du 25 mars 2022

Il nous semble que le projet porté par la métropole avec maintien du double sens voiture ne répond à aucune de ces problématiques. Nous attendons donc que de nouvelles études soient menées en tenant compte des évolutions récentes des plans de circulations (Pont Simone Weil, modification du cours de la somme et de nombreuses rues de Bègles et Talence) pour que d'ici la mise en œuvre effective des travaux entre Bagatelle et la Barrière (3 ans à minima), le projet alternatif que nous portons avec le collectif "cours de Toulouse", à savoir sens unique sortant vers Villenave d'Ornon, soit réétudié. En attendant, il semble fondamental que les travaux de réseaux entrepris incluent cette possibilité.

Parking du Mc Donald : plus d'usage

Lors de l'implantation du Mac Donald, un accord avec la Mairie de Bordeaux prévoyait un accès du parking du Mac do aux automobilistes souhaitant faire leurs courses dans le quartier afin qu'ils profitent de ce parking de proximité. Or il est trop peu utilisé car méconnu du fait d'une signalétique trop discrète et d'heures d'ouverture trop tardives le matin.

Barrière de Toulouse : une Barrière sinistrée !

Concentration de Dark kitchen, drive, fast food : Malbouffe, exploitation de livreurs vulnérables, absence de zone de réception sécurisée, nuisances pour les riverains, ce type d'activité ne génère pas grand-chose de bon pour la planète en général et pour notre quartier et son commerce en particulier.

Leur implantation à cette barrière, inadaptée à ce type d'activité, est plus que problématique et leur exploitation ne se fait pas dans le respect de la sécurité des cyclistes et du bien-être des riverains. De plus, il participe de la dégradation de l'offre commerciale accompagnant la fermeture de nombreux commerces traditionnels. Notre incompréhension est d'autant plus grande que ce secteur est classé « zone d'intérêt patrimonial bâti », cela devrait impliquer une exigence particulière pour l'environnement.

Par ailleurs, ce type d'activité relève, depuis 2023, dans le code de l'urbanisme, d'une sous-destination intitulée « Cuisine dédiée à la vente en ligne » qui suppose une autorisation préalable ; il ne s'agit donc ni de restauration, ni de commerce.

Outre ces dispositions réglementaires qui permettraient d'entraver l'installation de ces ventes en ligne avec livreurs, le maire peut user de ses pouvoirs de police, notamment « Tout ce qui intéresse la sûreté et la commodité du passage dans les rues », afin de neutraliser les nuisances générées par ces activités, en matière de stationnement, de circulation et de propreté.

Voir dans ce sens : Question orale n°0259S - 16e législature, extrait : « ... les maires disposent d'ores et déjà de pouvoirs de police leur permettant de réglementer les externalités négatives des dark stores, que ce soit en matière de regroupement de personnes devant un local, d'interdiction de stationnement ou même de régulation de la circulation des deux-roues servant à la livraison ».

(Le 1^{er} mars 2025, le journal Sud-ouest avait relaté les nuisances du fait du Taster de la rue Barreyre, aux Chartrons, et rappelait également les problèmes de la Barrière de Toulouse).

Rue de Taregua : Pour un double-sens cyclable

Cette rue n'est pas ouverte au contresens cyclable alors qu'elle est très empruntée, et cela à cause d'une grande place de livraison, inutilisée la plupart du temps car les camions de livraison stationnent plutôt au milieu de la rue. On pourrait réduire cette place et autoriser le contresens pour permettre de rejoindre la route de Toulouse en sécurité car actuellement particulièrement accidentogène pour les vélos et trottinettes.

La friche au 191 et 193 Boulevard F Roosevelt :

Un arrêté de mise en sécurité a été pris sur ce bâtiment ; et les riverains ayant des jardins mitoyens sont interdits d'accès à une partie de leur jardin pour cause d'insécurité. Depuis des années nous avons alerté la mairie de l'inexécution par le propriétaire de ses obligations d'entretien de sa propriété, notamment débroussaillage et élagage des arbres toxiques et invasifs. Avec cet arrêté, dans la mesure où le propriétaire ne réalise pas les mesures prescrites, pourquoi la Mairie ne réclame-t-elle pas l'astreinte, pourquoi ne fait-elle pas procéder à l'exécution d'office des mesures aux frais du propriétaire. [Article L511-11](#) du Code de la Construction et de l'Habitation.

Pour un stationnement commun sur un même territoire !

"Notre quartier hors Boulevard, limitrophe avec Bègles et Talence n'a pas le même système de stationnement que ces autres villes alors que nous sommes dans la même entité géographique. Bègles et Talence ont adopté le disque bleu alors que les habitants de la Barrière de Toulouse hors-boulevard paient un

stationnement comme à l'intra-boulevard, ce qui restreint fortement leurs possibilités de stationnement notamment pour ceux qui habitent le quartier de Cauderes. Afin de pratiquer l'équité entre les territoires nous demandons une harmonisation du stationnement avec les villes de Bègles et de Talence.

Rue de CAUDERES : apaiser

Notre volonté est double pour apaiser cette "voie de desserte locale" transformée en bretelle de dégagement des boulevards vers la route de Toulouse.

1 - Diminuer la vitesse :

- Deux "stop" installés au printemps, ont permis de "casser" un peu la vitesse des voitures mais cela reste insuffisant. Nous préconisons d'autres évolutions :
- Sur le Bd F. Roosevelt, une voie de droite réservée aux bus entre le feu du pont de Cauderes et la rue de Cauderes. A ce jour elle débute au niveau de la rue de Cauderes et ce petit tronçon permet aux voitures d'accélérer depuis le pont de Cauderes avant de s'élancer dans la rue de Cauderes.
- A l'entrée de la rue de CAUDERES, mieux marquer l'entrée en zone 30, avec un passage piéton surélevé et / ou mieux marqué au sol, mise en place d'une "oreille" pour rendre l'entrée dans la rue moins rapide et sécuriser la traversée des piétons.

2°- Réduire le trafic.

- Rappelons qu'il s'agit d'un trafic de transit et d'évitement de la barrière de Toulouse à plus de 90%.
- La solution idéale serait une mise en contresens partielle ou totale. Cette décision devrait bien sûr se faire de concert avec la mairie de Talence, le report massif de circulation vers Talence serait peu probable car ne permettant pas de rallier la route de Toulouse.
- Une autre option serait de réserver la rue de CAUDERES aux riverains par l'installation d'un panneau « Interdit sauf riverains ou desserte locale » ; si la voirie est de la compétence de Bx Métropole, cette décision relève des pouvoirs du maire en vertu de l'article L. 2213-4 du CGCT.
- Un autre souhait est que cette rue soit autorisée en contresens cyclable (comme le sont la plupart des rues 30km/h, sauf arrêté spécifique) pour permettre aux cyclistes (dont de nombreux enfants) de ne plus évoluer dans l'illégalité et sensibiliser les automobilistes.

3° Végétaliser la rue et revoir l'implantation des bacs au croisement de la rue de Suzon

Cette rue a besoin d'arbres et de végétaux divers pour absorber la pollution de l'air et donner un cadre de vie agréable aux riverains. D'autre part, le bout de la rue au croisement avec la rue de Suzon est encombré de débris et constitue une décharge sauvage au pied des bacs de récupération de verre et textiles anciens et dégradés. A revoir leur emplacement, modèle et végétalisation.

Un projet culturel pour le quartier : une bibliothèque-café associatif :

Envisager une bibliothèque-café associatif porté par la ville et les habitants à la place du studio de danse situé à côté de la Ligue contre le Cancer. Le quartier s'est beaucoup densifié, il y a des écoles à proximité, les bibliothèques de la ville sont éloignées, cela permettrait d'animer la Barrière de Toulouse et de créer un "lieu de rencontre et de culture" qui manque cruellement dans notre secteur.

« ASSOCIATION CAUDERES » 40 rue du Sablonat, 33800 BORDEAUX

Association Loi 1901- J.O 11/01/1995

cauderes@gmail.com

Notre blog : cauderes.org

ARQSG

Association des Riverains du Quartier Saint Genès



L'Association des Riverains du Quartier Saint Genès : ARQSG a pour vocation de rassembler les habitants du quartier afin d'améliorer la qualité de vie, de renforcer les liens de voisinage et de favoriser le dialogue avec les institutions locales.

Nos Objectifs :

- 1- Protéger notre Environnement**
 - . Préserver les espaces verts, encourager les gestes Éco-Responsables et lutter contre les nuisances sonores et visuelles.
 - . Sensibiliser les habitants aux enjeux de développement durable et de propreté urbaine
- 2- Améliorer la Sécurité du Quartier**
 - . Travailler en lien avec la Police Municipale et Nationale pour signaler les problématiques (Incivilités, stationnement sauvage, vitesse excessive, dégradation).
 - . Promouvoir la prévention et la vigilance partagée entre voisins.
- 3- Favoriser une Circulation Apaisée**
 - . Réfléchir collectivement aux questions de Mobilité : circulation automobile, pistes cyclables, stationnement, accessibilité piétonne.
 - . Proposer des solutions concrètes en concertation avec la Mairie et la Métropole pour rendre le quartier plus sûr et agréable.

- 4- Veiller à la Propreté et à l'Entretien des Espaces Publics**
 - . Signaler les dysfonctionnements (déchets, Tags, trottoirs dégradés, poubelles stagnantes, déjections canines) et participer à des opérations de nettoyage quotidien.
- 5- Créer un lien entre les habitants**
 - . Organiser des moments de convivialité : repas de quartier, vide-greniers, fêtes de rue.
 - . Favoriser la rencontre entre anciens et nouveaux habitants pour mieux se connaître et renforcer l'esprit de solidarité locale.
- 6- Dialoguer avec les Acteurs Institutionnels**
 - . Être un interlocuteur constructif auprès des Élus, Services Municipaux et Métropolitains ainsi que des Forces de l'Ordre.
 - . Porter la voix des Riverains dans les Projets d'aménagement, les concertations publiques et les démarches participatives.

Ensemble, faisons vivre le quartier Saint Genès

Parce qu'un quartier agréable et sûr se construit collectivement, l'Association invite tous les habitants à s'impliquer selon leurs envies et leurs disponibilités.

Rejoignez-nous pour défendre nos valeurs communes :
Convivialité, Respect, Solidarité et Engagement Citoyen.



© 2014 Google